

La Belgique s'attend à l'arrivée de nouveaux exilés fiscaux français

Depuis les élections législatives, les candidats potentiels à la délocalisation se multiplient

BRUXELLES - correspondant

Les Belges, goguenards, les avaient baptisés naguère les SDF à savoir « sans difficultés financières » et ils se demandent aujourd'hui si de nouveaux « exilés fiscaux » vont débarquer à Bruxelles, compte tenu de la victoire inattendue du Nouveau Front populaire (NFP) au second tour des élections législatives du 7 juillet, en France. « Je ne peux rien dire, sauf que, depuis une semaine, je suis beaucoup consulté par des Français aisés songeant de nouveau à l'expatriation », confiait, vendredi 12 juillet, le cadre d'une banque bruxelloise, filiale d'un groupe hexagonal. Comme deux de ses confrères, un banquier privé et le directeur d'une grande agence immobilière, il ne donne « bien sûr » aucun nom et préfère, lui aussi, rester anonyme.

Mercredi 10 juillet, le quotidien économique *L'Echo* titrait, en tout cas : « Les élections françaises relancent l'exil fiscal en Belgique ». Un sujet qui avait disparu de l'actualité car, au fil des années, ceux qui ont franchi la frontière pour protéger leur fortune se sont progressivement fondus dans le paysage ou ont fait demi-tour.

Les personnes qui sont restées habitent toujours les beaux quartiers de Bruxelles, où ils ont fait grimper les prix de l'immobilier et attiré de nombreux commerces. D'autres ont effectivement décidé de regagner le pays qu'ils avaient quitté dans les années 1995-1997, quand Alain Juppé, alors premier ministre, entendait modifier les barèmes de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), ou en 2012, quand François Hollande, à l'époque candidat socialiste à l'élection présidentielle, avait annoncé un projet de taxation à 75 % des revenus dépassant 1 million d'euros.

« Certains de nos clients sont rentrés en France quand la loi de finances de 2018 a supprimé l'ISF. Aujourd'hui, ils s'inquiètent de son possible rétablissement, comme des projets de la gauche concernant la fiscalité mobilière et la révision du PFU », commente l'un des banquiers interrogés. Ce prélèvement forfaitaire unique, instauré en 2018, consiste en une imposition de 30 % au maximum (12,8 % + 17,2 % de prélèvements sociaux) sur les revenus et gains du capital. Il s'applique aux actions, obligations, titres de créance, etc. « Depuis le 7 juillet [2024], d'anciens ou de nouveaux clients ont contacté leurs relations à Bruxelles, mais aussi à Genève, me dit-on », raconte en souriant un autre banquier bruxellois.

Parmi les prédécesseurs des éventuels candidats à l'exil ont figuré l'homme d'affaires Bernard Tapie, des membres des familles Taittinger, Darty ou Halley (Carrefour), le commissaire-priseur Jacques Tajan, le parfumeur Jean-Paul Guerlain, quelques *wonder boys* de la nouvelle économie, de même que le tennisman Henri Leconte ou l'acteur Daniel Auteuil. Le très conservateur Pierre-Edouard Stéfin, milliardaire catholique candidat au rachat du

Si le royaume a un peu resserré ses règles, il reste, pour certains, un « mini-paradis »

magazine *Marianne* et à la tête du fonds d'investissement Otium Capital, vit outre-Quadrain depuis 2012, à la suite de la décision du président Nicolas Sarkozy d'instaurer une « exit tax ».

Cet impôt visait à dissuader le transfert de domicile fiscal à l'étranger en imposant des plus-values sur des participations détenues par le contribuable quittant la France. La Belgique n'imposant pas les plus-values effectuées lors d'une cession d'actions, des patrons français désireux de vendre avaient mis le cap sur Bruxelles. Emmanuel Macron avait annoncé, en 2018, la suppression du dispositif, qui a finalement été réformé et allégé en 2019. Et l'« exit tax », devenue européenne, s'applique désormais aux montants qui dépassent 800 000 euros.

Dans le courant des années 2010, Anne-Marie Mitterrand, nièce de l'ancien chef de l'Etat, s'était quant à elle fait naturaliser belge pour « refuser de donner son argent au désordre ». Le chanteur Johnny Hallyday avait, pour sa part, tenté en vain de devenir belge en 2007 avant, pensait-on, de s'exiler fiscalement à Monaco, et Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH, avait dû retirer sa demande de naturalisation en 2013, même s'il entendait, expliquait-il, devenir belge tout en continuant à payer ses impôts en France.

Taxe boursière augmentée

Soucieux d'organiser sa succession par le biais d'une fondation créée en 2008 à Bruxelles et de préserver son groupe de tout éclatement en cas de mésentente entre ses héritiers, M. Arnault avait toutefois essuyé deux refus des autorités belges et déclenché une tempête dans l'Hexagone. « Je ne veux plus être associé à une situation où l'on peut soupçonner que je souhaite l'exil fiscal », avait-il fini par expliquer.

Les spécialistes soulignent que la situation des potentiels nouveaux exilés en Belgique s'est compliquée. Le précompte mobilier a été porté à 30 %, la taxe boursière a été augmentée et une imposition a été décrétée pour les comptes-titres (les comptes bancaires permettant d'investir en Bourse dans des obligations, des sicav, des actions, etc.).

Un aménagement de la convention fiscale franco-belge, décidé en 2022, est aussi intervenu, et la France peut dorénavant taxer les plus-values réalisées sur des participations de plus de 25 % effectuées dans des sociétés hexagonales par des nationaux s'ils ont résidé en France pendant six ans au cours des dix années précédant leur déménagement. Pour échapper à cet impôt, il faudrait donc plutôt choisir une installation dans un Etat qui n'a pas conclu une telle convention avec Paris.

Si la Belgique, championne mondiale de la pression fiscale sur le travail, a un peu resserré ses règles, elle reste un « mini-paradis » pour certains Français, juge l'avocat Denis-Emmanuel Philippe, dans *L'Echo*. Et de citer ses « atouts » : faible taxation des loyers, planification successorale très favorable, plus-values immobilières non taxées et défiscalisation de certaines assurances-vie. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Ceux qui, au fil des années, ont franchi la frontière pour protéger leur fortune se sont fondus dans le paysage